

Séance du 07 Octobre 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} octobre 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, MM. Gouffrant, Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Durruty à M. le Maire ; Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Castel à Mme Demont ; M. Lacassagne à Mme Darmendrail ; Mme Doucet-Joyé à Mme Boé.

ABSENTE : Mme Loupien-Suares

SECRETAIRE : Mme Salducci.

M. Jaussaud présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : SPORTS - Aménagement du terrain de rugby en synthétique du complexe sportif Robert Caillou - Demande de subvention à la Fédération Française de Rugby.

La Fédération Française de Rugby (F.F.R.) entend favoriser la création de terrains de rugby en synthétique sur l'ensemble du territoire national. Par cette action, la F.F.R. vise l'émergence d'une nouvelle génération d'équipements sportifs qui permettra à terme une augmentation significative des temps de pratique, et ce, quelles que soient les conditions météorologiques.

Pour finaliser ce programme, la F.F.R. a décidé d'octroyer une aide financière aux collectivités qui s'engagent à réaliser des terrains de rugby en synthétique aux normes de l'International Rugby Board et à les mettre à disposition prioritairement des comités et des clubs de rugby affiliés à la F.F.R..

Le projet de création du terrain de rugby en synthétique du complexe sportif Robert Caillou s'inscrit parfaitement dans ce cadre. Non seulement il permettra l'accueil des clubs bayonnais, mais aussi celui des diverses sélections du Comité Côte Basque Landes de Rugby, dont les locaux ouvriront prochainement à proximité immédiate, avenue Raoul Follereau.

En conséquence, je vous demande d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Fédération Française de Rugby une participation financière de 100 000 € et à signer tout document afférent.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.